

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/10/2024 - 11557 - 1978 B 00034 - 310 954 995 - A.F.T./MICROMACINAZIONE
FRANCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
1 ^{er} JURY
20 ^e 1900

① BILAN - ACTIF

2024011557

DGFiP N° 2050 2023

RECULE

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : RUE DES TERRES BLANCHES 37110 CHATEAU RENAULT		Durée de l'exercice précédent *		12			
Numéro SIRET * 3 1 0 9 5 4 9 9 5 0 0 0 2 6		Néant ☐					
		Exercice N° 30092023		Exercice P 30092022			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 513	3 513			
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN	50 130	39 495	10 635	12 044	
	Constructions	AP	1 132 143	790 378	341 764	407 906	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 512 500	1 399 060	113 441	108 306	
	Autres immobilisations corporelles	AT	79 191	58 116	21 075	38 628	
Immobilisations en cours	AV	94 913		94 913	77 310		
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières *	BH	34 369		34 369	34 369	
	TOTAL (II)	BJ	2 906 760	2 290 563	616 197	678 563	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				2 560
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	571 440		571 440	527 202
		Autres créances (3)	BZ	56 966		56 966	35 097
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	2 400 000		2 400 000	
DIVERS	Disponibilités	CF	1 218 536		1 218 536	3 382 252	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	46 245		46 245	34 604	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	4 293 186		4 293 186	3 981 715	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	7 199 946	2 290 563	4 909 384	4 660 278	
	CP						
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété: *		Immobiliations		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 146 080)	DA	146 080	146 080	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 867	28 867	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Reserve légale (3) -	DD	14 608	14 608	
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	38 534	38 534	
	Reserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 496 818	3 321 524	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	716 720	575 136	
	Subventions d'investissement	DJ	499	1 379	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 442 126	4 126 128	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	108 090	199 808	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	3 437	2 479	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 350	43 000	
	Dettes fiscales et sociales	DY	303 684	261 516	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	16 697	27 346	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	467 258	534 150	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 909 384	4 660 278	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	451 796	426 298	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	227	200		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 909 384 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 110 339 euros** et un total **charges de 2 393 619 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 716 720 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

~~Il a une durée de 12 mois.~~

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Référentiel, principe et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et des principes prévus par les articles 120-1 et suivants et du nouveau règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG abrogeant le règlement CRC n°99-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

~~Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.~~

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont amorties selon les durées suivantes :

- Concession, logiciels et brevets : 1 an
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5-10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5-10 ans
- Mobilier : 4-5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La société a pu bénéficier au titre de seize acquisitions, entre le 15.04.2015 et le 15.04.2017, d'une mesure mise en vigueur par le gouvernement qui permet un suramortissement de 40% qui se répartit linéairement sur la durée d'utilisation du bien.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Chiffre d'affaires

Le total du chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2 982 565 euros HT

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit :

- Ventes France : 2 648 426 euros HT
- Ventes Intracommunautaire : 11 502 euros HT
- Ventes hors CEE : 322 637 euros HT

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur les comptes de capital au cours de l'exercice.

Le capital social d'un montant de 146 080 euros est composé de 704 actions de valeur nominale 207.50 euros.

Les 704 actions sont réparties comme suit :

- 378 actions ordinaires
- 326 actions de préférence

Les actions de préférence sont assorties d'un droit financier particulier.

Contrat d'indemnités de fin de carrière

La société a adhéré en date du 21.09.2016 à un contrat d'indemnités de fin de carrières auprès du CIC.

A ce titre, il n'a pas été fait de versement sur cet exercice.

Impôts sur les sociétés

Le résultat net comptable de l'exercice est de : 716 720 euros.

Le résultat fiscal, suite aux diverses déductions et réintégrations, est de 992 851 euros.

L'impôt sur les sociétés calculé au titre de l'exercice s'élève à 243 963 euros.

Crédits d'impôts

La société bénéficie, au titre de l'exercice clos, d'un total de crédits d'impôts de 799 euros (détails repris sur le bordereau 2069-RSI), à savoir :

- Un crédit d'impôt mécénat de 799 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements financiers

Nantissement de fonds de commerce

Dans le cadre de la souscription d'un emprunt bancaire de 456 000 euros par la société d'AFT MICROMACINAZIONE FRANCE, le fonds de commerce a été nantie au bénéfice de l'organisme prêteur (la banque CIC OUEST).

Dirigeants

La mandatrice sociale n'est pas rémunérée en sa qualité de présidente.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 513					3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513					3 513
CORPORELLES	Terrains	50 130					50 130
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	382 260 749 882					382 260 749 882
	Instal technique, matériel outillage industriels	1.468 314		44 187			1 512 500
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	40 114				21 672	18 442
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	60 749					60 749
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	77 310		17 603			94 913
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 828 759		61 790		21 672	2 868 877
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	34 369					34 369
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 369					34 369
TOTAL		2 866 642		61 790		21 672	2 906 760

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 513			3 513
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 513			3 513
CORPORELLES	Terrains	38 087	1 408		39 495
	Constructions sur sol propre	199 742	24 729		224 471
	sur sol d'autrui	514 887	18 355		533 242
	instal. agencement aménagement	9 607	23 058		32 665
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 360 007	39 052		1 399 060
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	26 359	5 418	13 334	18 442
	Matériel de bureau, mobilier	35 876	3 797		39 674
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 184 566	115 818	13 334	2 287 049
TOTAL		2 188 079	115 818	13 334	2 290 563

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires.

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations —			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	34 369		34 369
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	571 440	571 440	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	335	335	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 462	3 462	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	53 169	53 169	
	Charges constatées d'avances	46 245	46 245	
	TOTAL DES CREANCES	709 020	674 651	34 369
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice —		-		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à lan max à l'origine (1)	227	227		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	107 863	92 401	15 462	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 350	35 350		
	Personnel et comptes rattachés	96 430	96 430		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 365	111 365		
	Impôts sur les bénéfices	31 035	31 035		
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 141	49 141		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 713	15 713		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 437	3 437		
	Autres dettes	16 697	16 697		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	467 258	451 796	15 462	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		91 736			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 437			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir		69 221
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>16 052</i>	16 052
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>53 169</i>	53 169

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		199 024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		238
INTER.S/EMPR.AUPRES ETS CREDIT	11	
INTERETS COURUS A PAYER	227	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 899
FOURNISS.FACTURES NON PARVENUE	9 899	
Dettes fiscales et sociales		173 322
DETTE PROVISIONNELLE POUR CONGES	39 830	
PRIMES A PAYER	56 600	
PROVISION POUR C.S. SUR C.P.	15 737	
ORGAN.SOCIAUX CHARGES A PAYER	45 442	
CHARGES FISCALES SUR CP	669	
ETAT CHARGES A PAYER	4 170	
TAXES FONCIERES A PAYER	9 971	
TAXE D'APPRENTISSAGE	336	
FORMATION PROF. A PAYER	567	
Autres dettes		15 565
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	3 563	
DIVERS CHARGES A PAYER	12 002	

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2023
VALEUR D'ORIGINE					518 504	518 504
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				293 301	293 301
	Dotation exercice				88 328	88 328
	TOTAL				381 629	381 629
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				406 416	406 416
	Redevances Exercice				48 314	48 314
	TOTAL				454 730	454 730
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				48 314	48 314
	entre 1 et 5 ans				20 131	20 131
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				68 445	68 445
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				10	10
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				10	10
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	704,00	207,5000	146 080,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	704,00	207,5000	146 080,00

Effectif moyen

30/09/2023

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers	15	
	TOTAL	18	

A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 146 080 euros**

**Siège social : Rue des Terres Blanches
Parc Industriel Ouest
37110 CHATEAU-RENAULT**

310 954 995 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2024**

-- L'an deux mille vingt-quatre, -----

Le 31 Mars,

A 10 heures,

Les associés de la société A. F. T. MICROMACINAZIONE FRANCE, société par actions simplifiée
au capital de 146 080 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au
siège social, sur convocation de la société POWDER SERVICES FRANCE, Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à
l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, en sa qualité de représentante de la
Présidente de la Société.

Monsieur Claude GARRIDO est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que
les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 704 actions sur les 704 actions ayant
le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions, est régulièrement
constituée et peut valablement délibérer.

CG
LG
V-L AH

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par la Présidente,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

~~La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :~~

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la Présidente,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard.

~~La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.~~

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

~~En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.~~

CG
LG
N L
AA

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 716 720,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	716 720,22 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	399 842,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 123 euros par action de préférence (40 098 euros)

Et 511 euros par action (359 744 euros)

Le solde	316 878,22 euros
----------	------------------

En totalité au compte "autres réserves"

lequel passe de 3 496 817,92 euros à 3 813 696,14 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3 du Code général des impôts sont assujetties, sauf dispense, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, ayant valeur d'acompte sur leur impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la présidente.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distribution exceptionnelle du 28 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 400 euros par action

dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros

non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Exercice clos le 30 Septembre 2020 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action

dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros

non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

CG
LG
v G AA

Exercice clos le 30 Septembre 2021 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Exercice clos le 30 Septembre 2022 :

399 842 euros, soit 123 euros par action de préférence et 511 euros par action
dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 106 968 euros
non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 292 874 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

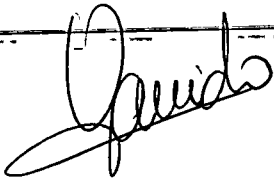
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par la présidente
~~sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport,~~
approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la
séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture
par la Présidente et ses associés.

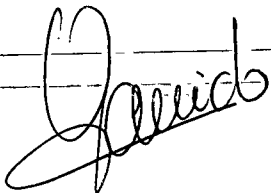
Madame Katia GARRIDO



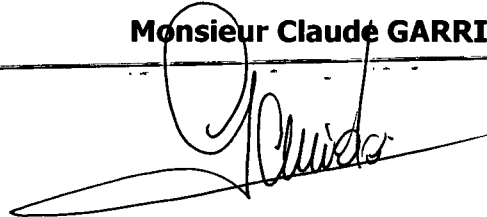
Madame Lolita GARRIDO



La Société POWDER SERVICES FRANCE
Représentée par sa gérante
Madame Katia GARRIDO



Monsieur Claude GARRIDO



Monsieur Bertil ANDERSON

